

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00536 Numéro SIREN : 828 576 793 Nom ou dénomination : FS BONNEVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/011398

SAS FS BONNEVILLE

185 RUE DES HERONS CENDRES

74130 BONNEVILLE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Pour copie conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized 'J' or 'L' shape.

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise :		SAS FS BONNEVILLE										1 2																											
Adresse de l'entreprise		185 RUE DES HERONS CENDRES 74130 BONNEVILLE										Durée de l'exercice précédent *		1 2																									
Numéro SIRET *		8 2 8 5 7 6 7 9 3 0 0 0 1 6										Néant ☐ *																											
												Exercice N clos le,		3 0 0 9 2 0 2 1																									
												Brut		Amortissements, provisions		Net																							
												1		2		3																							
Capital souscrit non appelé (I)		AA																																					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	9 771								AC	7 816								1 954																		
		Frais de développement *	CX									CQ																											
		Concessions, brevets et droits similaires	AF									AG																											
		Fonds commercial (1)	AH									AI																											
		Autres immobilisations incorporelles	AJ									AK																											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL									AM																											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	46 352								AO	12 215								34 137																		
		Constructions	AP									AQ																											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 882								AS	6 485								5 397																		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 003 319								AU	352 015								651 305																		
		Immobilisations en cours	AV									AW																											
		Avances et acomptes	AX									AY																											
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS									CT																											
		Autres participations	CU	30 580								CV									30 580																		
		Créances rattachées à des participations	BB									BC																											
Autres titres immobilisés		BD									BE																												
Prêts		BF									BG																												
	Autres immobilisations financières *	BH	34 000								BI									34 000																			
TOTAL (II)		BJ	1 135 904								BK	378 531								757 373																			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL									BM																											
		En cours de production de biens	BN									BO																											
		En cours de production de services	BP									BQ																											
		Produits intermédiaires et finis	BR									BS																											
		Marchandises	BT	839 006								BU									839 006																		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV									BW																											
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	62 610								BY									62 610																		
		Autres créances (3)	BZ	18 459								CA									18 459																		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB									CC																											
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD									CE																											
Disponibilités		CF	336 544								CG									336 544																			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 895								CI									3 895																			
	TOTAL (III)	CJ	1 260 515								CK									1 260 515																			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																																					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																																					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																																					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 396 419								1A	378 531								2 017 888																			
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP												(3) Part à plus d'un an :		CR											
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :												Créances :															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		SAS FS BONNEVILLE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....100 000.....)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 935	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	74 757	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	155 299	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	333 990	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	10 864	
	TOTAL (III)			DR	10 864	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	548 097	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	713 819	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	290 932	
	Dettes fiscales et sociales			DY	112 100	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	8 086	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 673 034		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 017 888		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	3 935
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 319 679
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	156	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS FS BONNEVILLE** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	9 771	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	46 352	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	11 882	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	972 843	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	28 494	LC	LD	1 983
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	1 059 570	LO		LP	1 983	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	26 680	8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	34 000	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	60 680	LR		LS	3 900	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	1 130 021	OH		OJ	5 883

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0	9 771	D7	9 771
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	46 352	LZ	46 352
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	11 882	ML	11 882
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	972 843	MO	972 843
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	30 477	MU	30 477
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	1 061 553	NI	1 061 553	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations	IO		OX		OY	30 580	OZ	30 580
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	34 000	2G	34 000	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	64 580	2H	64 580	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	1 135 904	OM	1 135 904	

Désignation de l'entreprise SAS FS BONNEVILLENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	5 862	EL	1 954	EM		EN	7 816
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI	9 125	PJ	3 090	PK		PL	12 215
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 801	QA	2 685	QB		QC	6 485
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	245 457	QE	84 064	QF		QG	329 521
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 313	QM	6 181	QN		QO	22 494
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	274 695	QV	96 020	QW		QX	370 715
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	280 557	ØP	97 974	ØQ		ØR	378 531

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	9 715 5W	10 864 5X	9 715 5Y
TOTAL II	5Z	9 715	10 864 TV	9 715 TW	10 864 TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	9 715	10 864 UB	9 715 UC	10 864 UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	10 864	UF	9 715
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS FS BONNEVILLE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	34 000	UV		UW	34 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	62 610		62 610				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	9 125		9 125				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	9 335		9 335				
	Charges constatées d'avance			VS	3 895		3 895				
	TOTAUX			VT	118 965	VU	84 965	VV	34 000		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	156		156					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	547 941		194 586		353 355			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	290 932		290 932						
Personnel et comptes rattachés		8C	27 967		27 967						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	28 255		28 255						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	40 997		40 997					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	135		135					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14 746		14 746					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	713 819		713 819						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 086		8 086						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 673 034	VZ	1 319 679		353 355				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	341 162	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise SAS FS BONNEVILLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *		Exercice clos le 31/09/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	155 299
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX	XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	52 928
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
				- imposées aux taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme						WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ			
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			MS				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
										WR	208 227	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
				- imposées au taux de 0 %						WH		
				- imposées au taux de 19 %						WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY	
	Majoration d'amortissement *										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	XF		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)		PA			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité NC (art. 44 quaterdecies)		XC				
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 apudécies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	XG	1 500		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)		ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI			YL				
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)			XI	206 727			XJ		
			déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	206 727			XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS FS BONNEVILLE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	29 320
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FS BONNEVILLE</u>										Néant ☐ *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB	2 652								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	53 031		– Autres réserves	ZD	50 379									
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE										
					Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	ØF	53 031		Report à nouveau	ZG										
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	53 031			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :					
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	179 926				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 189 463										XQ	189 463				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	16 114				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	302 581				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	688 083				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	16 382				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	33 003				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	49 385				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	712 062				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	582 306				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	337 044				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,17 %				
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL											
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC											
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO											
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03, ANC 2015-06 et ANC 2015-07 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les hypothèses de base sont la :

1. Continuité de l'exploitation ;
2. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
3. Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

1°) Immobilisations corporelles

Au regard des dispositions comptables portant sur la pratique et la comptabilisation des amortissements, l'entreprise étant en dessous des seuils définis au deuxième alinéa de l'article 17 du Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 modifié, et entendant se ranger à l'avis 2005-D du 1^{er} Juin 2005 émis par le CNC a :

- continué comme par le passé à ne pas comptabiliser l'amortissement dégressif comme dérogatoire.
- considéré que les durées d'usage utilisées antérieurement au 1^{er} Janvier 2005 pour l'amortissement de ses biens non décomposables se confondaient avec leurs durées effectives d'utilisation.

L'entreprise n'a par ailleurs identifié dans ses actifs aucun élément décomposable, ni constaté de valeur résiduelle significative.

2°) Immobilisations financières et autres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est dotée.

3°) Stocks

Les stocks sont évalués à partir des prix d'acquisition ou des coûts de production.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires significatifs. Les stocks des marchandises ont été valorisés sur la base du prix d'achat moyen pondéré.

4°) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5°) Méthodes d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été sensiblement modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations :

Incidences de la crise « Covid-19 » :

La crise a continué à impacter l'activité de la société durant l'exercice clos au 30 septembre 2021.

Toutefois il est difficile d'estimer les impacts financiers et de chiffrer les répercussions que cette crise a eue sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société.

L'entreprise a cependant mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- obtention du fonds de solidarité
- obtention de l'exonération covid-19 et des aides sur les cotisations
- recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel

Compte tenu de ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date d'arrêté des comptes (30/09/21), l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement = 9 771 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	9 771	7 816	1 954	%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	9 771	7 816	1 954	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 135 904 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 771			9 771
Immobilisations corporelles	1 059 570	1 983		1 061 553
Immobilisations financières	60 680	3 900		64 580
TOTAL	1 130 021	5 883		1 135 904

Amortissements et provisions d'actif = 378 531 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 862	1 954		7 816
Immobilisations corporelles	274 695	96 020		370 715
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	280 557	97 974		378 531

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	9 771	7 816	1 954	5 ans
Agencemnt.aman.terrains	46 352	12 215	34 137	15 ans
Installations tech mat. et outillage	11 882	6 485	5 397	de 4 à 5 ans
Instal.agencs divers immobilier	646 839	183 094	463 745	de 5 à 15 ans
Instal.agencs divers mobilier	326 004	146 427	179 576	de 5 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	30 477	22 494	7 983	de 3 à 5 ans
TOTAL	1 071 324	378 531	692 793	

Etat des créances = 118 965 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	34 000		34 000
Actif circulant & charges d'avance	84 965	84 965	
TOTAL	118 965	84 965	34 000

Notes sur le bilan passif

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = 10 864 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	9 715	10 864	8 715		10 864
TOTAL	9 715	10 864	8 715		10 864

Etat des dettes = 1 673 034 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	548 097	194 742	353 355	
Dettes financières diverses	713 819	713 819		
Fournisseurs	290 932	290 932		
Dettes fiscales & sociales	112 100	112 100		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	8 086	8 086		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 673 034	1 319 679	353 355	

Autres informations***Effectif moyen***

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	13
Ouvriers	3
Apprentis sous contrat	
TOTAL	17

Engagements hors bilan

RUBRIQUES	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	
. Intérêts restant à payer / emprunts en cours	5 147
. Dettes garanties par des sûretés réelles	547 745
TOTAL	552 892

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 547 745 €

POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 8 999 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Fourn rrr a obtenir</i>	6 408
<i>Divers produits a recevoir</i>	2 591
TOTAL	8 999

Charges constatées d'avance = 3 895 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatees d'avance</i>	3 895
TOTAL	3 895

Charges à payer = 107 641 E

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Int courus/emprunts</i>	196
<i>Frais de banque a payer</i>	156
TOTAL	352

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
<i>Interets courus</i>	4 192
TOTAL	4 192

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn factures non parvenues.</i>	24 264
TOTAL	24 264

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dette prov conges a payer</i>	21 720
<i>Pers autres charges a payer</i>	6 247
<i>Ch sociales s/conges a payer</i>	7 600
<i>Org.soc. charges a payer</i>	20 655
<i>Etat charges a payer</i>	14 526
TOTAL	70 748

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges a payer</i>	8 086
TOTAL	8 086

SAS FS BONNEVILLE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 100 000 Euros

Siège Social : 185, Rue des Hérons Cendrés – 74130 – BONNEVILLE

R.C.S. Annecy 828 576 793 (2017B00536)

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 Mars 2022

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation des résultats

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2020/2021 clos le 30 Septembre 2021 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	155 298,62 €
- A la réserve légale	6 065,41 €
- Le solde à la réserve facultative	<u>149 233,21 €</u> =====

L'assemblée générale reconnaît en outre que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire unique.

Pour copie conforme
Le Président

